|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | Eurostat – F – 1 |
| Numéro de poste Sysper : | 451773 |
| Personne de contact :  Prise de fonctions souhaitée :  Durée initiale :  Lieu de détachement : | Aura Leulescu  1er trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre : Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux :    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler : 25-09-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Eurostat, l’une des directions générales de la Commission européenne, est l’Office statistique de l’Union européenne (UE). Eurostat a pour mission de fournir des statistiques et des données de qualité sur l’Europe. Eurostat coordonne les activités statistiques au niveau de l’UE et plus particulièrement au sein de la Commission.

L’unité F1 d’Eurostat ‘Indicateurs sociaux : Méthodologie et développement ; Les relations avec les utilisateurs’ ont pour mission de favoriser le progrès en matière de statistiques sociales européennes en fournissant des conseils, des services et un soutien en vue de développer un système statistique plus efficace. Nous assurons l’élaboration et la diffusion de plusieurs indicateurs sociaux transversaux couvrant, entre autres, le socle européen des droits sociaux, la culture et le sport. Nous produisons des indicateurs modélisés de pauvreté, de revenu, de consommation, de richesse et de population. L’unité dirige un projet visant à améliorer les statistiques européennes en matière d’égalité et non-discrimination.

**Présentation du poste (nous proposons)**

À l’unité F1 d’Eurostat, sous la supervision du gestionnaire du projet de statistiques sur l’égalité et la non-discrimination, l’expert contribuera au développement des statistiques européennes en matière d’égalité et de non-discrimination.

Le projet est mené en étroite coopération avec les offices statistiques des États membres, avec d’autres producteurs de statistiques sur l’égalité au niveau national et de l’UE (en particulier avec l’Institut européen pour l’égalité entre les hommes et les femmes et l’Agence des droits fondamentaux), ainsi qu’avec d’autres institutions internationales (par exemple, l’OCDE et les Nations unies) participant à l’élaboration, à la production ou à la diffusion de statistiques sur l’égalité et la non-discrimination.

Les actions d’harmonisation et d’amélioration sont menées principalement par l’intermédiaire d’un groupe de travail sur l’égalité et la non-discrimination, qui est chargé d’y travailler jusqu’à la fin 2026. L’équipe projet dirige également la coopération au sein d’Eurostat afin d’aligner les concepts pertinents, la diffusion des données et les métadonnées dans tous les domaines statistiques.

Les tâches de l’expert seront notamment les suivantes:

* Soutenir les travaux du groupe de travail sur les statistiques sur l’égalité et la non-discrimination,
* Développer les bases conceptuelles et méthodologiques de ces statistiques,
* Contribuer aux travaux d’exposés, de publications et de visualisations,
* Analyser les données et élaborer des indicateurs,
* Préparer et assister à des réunions et à d’autres événements avec les parties prenantes des États membres, des institutions et agences de l’UE (ateliers, groupes d’experts, groupes de travail, etc.),
* Assurer le suivi des discussions en rapport avec le dossier au niveau européen et international,
* La mise en réseau et le soutien à la coordination au sein d’Eurostat, avec d’autres services de la Commission, d’autres institutions et agences de l’UE, les États membres et les parties prenantes externes,
* Conception et suivi de projets en matière de statistiques sur l’égalité et la non-discrimination.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

L’expert devrait avoir :

* Une expérience professionnelle dans les domaines des statistiques sociales ou de l’égalité et de la non-discrimination,
* Un diplôme universitaire, une formation professionnelle ou une expérience professionnelle de niveau équivalent. Un diplôme universitaire en sciences sociales ou en statistiques serait un atout, et
* Une bonne maîtrise de l’anglais écrit et oral.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD ;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel ;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG) ; exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)